



CCS

EH

DA

A

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Katherine Rochette, Isabelle Médeiros, Sophie-Catherine Cardin, Annie
Lacasse, Ariel Cavanagh, Hala Fata

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Simon Séguin, Catherine Chayer, Francis Olivier

REPRÉSENTANTE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Annie Durocher

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Natasha Bouchard

SECRÉTAIRE DU CCSEHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 8^{ème} séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2025-2026
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue, le 9 juin 2026,
à 19 heures, sur la plateforme Teams

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1. Ouverture de la réunion	Une discussion s'engage sur la gestion des inscriptions et l'ouverture éventuelle d'une classe, notamment en ce qui concerne la répartition des élèves et les niveaux concernés. Il est précisé que les admissions visent principalement de nouvelles demandes et qu'aucun déplacement

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>d'élèves déjà inscrits n'est envisagé. Par la suite, les participants abordent la question du rapport annuel et du budget. Il est convenu que certaines informations pourront être présentées immédiatement, tandis que leur adoption officielle pourra être reportée à une séance ultérieure afin de conserver une marge de manœuvre en cas d'ajustements. Des échanges ont également lieu concernant des dépenses additionnelles déjà discutées, mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une résolution formelle.</p> <p>Après constatation du quorum, madame Katherine Rochette ouvre la séance à 19 heures Elle remercie les membres du CCSEHDAA pour leur présence, leur disponibilité et leur implication. ...</p>
2. Période de questions du public	Aucun public n'assiste à la séance.
3. Adoption de l'ordre du jour	<p>- Ajout du point 11.1. : <i>Conférences</i>.</p> <p>Le projet d'ordre du jour de la séance du CCSEHDAA du 9 juin 2026 est adopté à l'unanimité, tel que modifié, sur proposition de madame Annie Lacasse (<u>CCSEHDAA/26-06/01</u>).</p> <p>Les participants discutent d'une consultation récente concernant les critères d'inscription du Collège Saint-Louis, laquelle fait suite à une révision déjà effectuée. Il est précisé que cette nouvelle consultation découle d'une plainte déposée auprès du protecteur de l'élève, remettant en question le processus de sélection initial. Le fonctionnement du processus est explicité : une présélection sur la base des résultats scolaires est suivie d'évaluations en milieu scolaire (ateliers, tests et observations). À la suite de la plainte, il a été jugé nécessaire de modifier certains aspects du processus, notamment la manière dont les évaluations sont réalisées. Les participants soulignent qu'ils n'ont pas été directement sollicités dans cette démarche. Les délais serrés pour transmettre des commentaires sont évoqués. Enfin, il est noté que l'élargissement des critères de sélection pourrait favoriser l'accès d'un plus grand nombre d'élèves, notamment ceux ayant des besoins particuliers.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
4. Adoption du procès-verbal du 21 avril 2026	Le projet de procès-verbal de la séance du CCSEHDAA du 21 avril 2026 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame Katherine Rochette (<u>CCSEHDAA/26-06/02</u>).
5. Dépôt du compte-rendu informel de la séance du 13 mai 2026	Madame la présidente procède au dépôt du compte-rendu informel (absence de quorum) de la séance du CCSEHDAA du 13 mai 2025.
6. Adoption du Rapport annuel 2025-2026 du CCSEHDAA	L'adoption du Rapport annuel 2025-2026 est reportée à la séance du CCSEHDAA du 15 septembre prochain.
7. Membres de la communauté	Mesdames Bouchard et Rochette n'ont aucune nouvelle information à communiquer à ce sujet.
8. Intervention de Madame Bouchard	<p>Un état de situation est présenté concernant l'avancement des demandes de classement. Il est indiqué que le traitement des dossiers est en voie d'achèvement, incluant les demandes déposées plus tardivement, et que les derniers classements devraient être finalisés d'ici environ deux semaines. Les dossiers les plus récents, notamment ceux déposés à la fin du mois de mai, sont en cours de traitement. Il est également mentionné qu'une tendance se dessine, à savoir une diminution du nombre de demandes par rapport à l'année précédente, bien que cette observation demeure préliminaire en raison de possibles dépôts tardifs. Une baisse notable des demandes pour les élèves entrant à la maternelle est également observée, en comparaison avec l'année antérieure. Concernant les confirmations de classement, celles-ci sont transmises au fur et à mesure du traitement des dossiers. Les situations traitées durant l'été devraient se limiter aux cas nécessitant des informations complémentaires, tels que des rapports médicaux ou des évaluations en attente.</p> <p>Une discussion a lieu sur les délais de confirmation pour les élèves déjà inscrits dans certains programmes. Il est précisé que ces délais varient selon le moment où les écoles transmettent les dossiers et selon l'attente des résultats scolaires de fin d'année. En conséquence, une certaine incertitude peut persister pour les parents jusqu'à la décision finale.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	Enfin, il est rappelé que la responsabilité du dépôt des dossiers incombe aux écoles, ce qui influence directement les délais de traitement et de communication des décisions.
<p>9. Sous-comités</p> <p>9.1. Sous-comité : Mise à jour du guide à l'intention d'élèves HDAA</p> <p>9.2. Retour sur le concours d'intégration</p>	<p>Il est mentionné que la rédaction du guide se poursuivra durant l'été, période au cours de laquelle les responsables disposeront de temps pour avancer ce travail. Une collaboration est prévue à la suite d'échanges récents à ce sujet.</p> <p>Il est confirmé que les résultats du concours ont été transmis à l'ensemble des écoles participantes. Les directions ont également reçu les demandes de transfert budgétaire pour les établissements lauréats. Il est précisé que les sommes ne sont pas remises sous forme de chèques, mais par transferts budgétaires nécessitant certaines validations administratives. Les signatures des documents sont en cours de collecte afin de finaliser les versements. Les diplômes ont été imprimés et sont prêts à être remis aux écoles. Une coordination logistique est prévue pour assurer leur distribution. Un retour d'expérience est sollicité concernant la formule retenue cette année pour l'événement. Les participants soulignent leur appréciation du format de type cocktail, incluant des boîtes-repas. Cette formule est jugée conviviale et adaptée, et il est suggéré de la reconduire l'an prochain.</p> <p>La répartition des montants est ensuite précisée. Le total des sommes attribuées s'élève à 1 200 \$. Sur ce montant, le CCSEHDAA a contribué pour un total de 1 000 \$, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 500 \$ à l'école des Sources (1er prix) • 300 \$ à l'école des Sources (2e prix) • 200 \$ à l'école Notre-Dame-des-Rapides • 200 \$ à l'école Pointe-Claire <p>La direction générale a contribué pour un montant additionnel de 200 \$, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 \$ à l'école Lajoie

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<ul style="list-style-type: none"> • 100 \$ à l'école Dorval. <p>Il est précisé que certaines distinctions incluent des prix ex æquo. Une discussion confirme la nécessité d'entériner la part du comité. Enfin, une résolution est proposée afin d'approuver la dépense de 1 000 \$ du CCSEHDAA, dans le cadre des prix attribués, pour un total combiné de 1 200 \$ incluant la contribution de la direction générale.</p> <p><u>(CCSEHDAA/26-06/03)</u></p> <p>CONSIDÉRANT la tenue du concours et la remise de prix aux écoles participantes ;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté du CCSEHDAA de reconnaître la participation et les réalisations des élèves ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le montant total des prix attribués s'élève à 1 200 \$, incluant une contribution de 200 \$ de la direction générale ;</p> <p>CONSIDÉRANT que la contribution du CCSEHDAA s'élève à 1 000 \$ et nécessite une approbation formelle ;</p> <p>Il est proposé par madame Isabelle Médeiros et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CCSEHDAA d'allouer la dépense de mille dollars (1 000\$) pour les prix remis dans le cadre du concours et qu'elle s'inscrive dans un total de mille deux cents dollars (1 200\$) incluant la contribution de la direction générale du CSSMB.</p> <p>(Proposé par madame Isabelle Médeiros - Proposition adoptée à l'unanimité)</p>
<p>10. Rapports et informations diverses</p> <p>10.1. Correspondance</p>	<p>Madame la présidente n'a aucune correspondance particulière à signaler.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>10.2. Activités de la présidence</p> <p>10.3. Échos du conseil d'administration du CSSMB</p>	<p>Madame la présidente n'a aucune activité particulière à signaler.</p> <p>Monsieur Simon Séguin indique que le principal dossier abordé, lors du dernier CA du CSSMB, concernait la nouvelle consultation relative au collège Saint-Louis. Ce point a suscité une participation importante du public, notamment en raison de l'abolition de postes touchant le SEPB, représentant le personnel de soutien. Le CSSMB a indiqué être sensible à la situation, précisant qu'il s'agit d'une première baisse budgétaire significative au CSS depuis plusieurs années. Cette diminution s'explique notamment par une baisse du nombre d'élèves, ce qui entraîne une réduction des ressources financières et, par effet direct, des services. Il a été confirmé la fermeture de 70 classes d'accueil pour l'année prochaine, en lien avec la diminution de l'immigration. Les enseignants concernés ont majoritairement été reclassés dans d'autres secteurs (anglais, francisation, autres disciplines). Aucune suppression majeure de postes permanents n'a été observée, bien que certains contrats ne soient pas reconduits. Par ailleurs, certaines activités institutionnelles ont été mentionnées, dont la semaine provinciale des services de garde ainsi que le vernissage de la Cour des grands, mettant en valeur l'implication du personnel. Cinq élèves en formation professionnelle ont été soulignés pour leur participation à des compétitions provinciales. Leurs performances pourraient leur permettre d'accéder à des niveaux supérieurs, notamment aux compétitions nationales et internationales, dans des domaines comme la photographie et la coiffure. Sur le plan administratif, un conseil d'administration d'urgence a permis d'annoncer des compressions totalisant environ 5,4 millions de dollars. Celles-ci visent principalement des secteurs administratifs, dans l'objectif de préserver les services éducatifs. Des économies importantes seront réalisées en informatique grâce à la révision des licences logicielles, permettant d'éviter des dépenses inutiles, pour un gain estimé à environ 400 000 \$. Des changements sont également prévus en transport scolaire, notamment dans les secteurs des écoles Dorval-Jean-XXIII et Félix-Leclerc. Avec l'arrivée du REM et</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>10.4. Comité de parents</p> <p>10.5. FCPQ</p> <p>10.5.1. Retour sur l'activité nationale de la FCPQ (30 mai 2026)</p>	<p>l'amélioration du réseau de la STM, les autobus scolaires jaunes seront remplacés par des passes de transport collectif. Cette mesure devrait générer des économies d'environ 900 000 \$. Les impacts sur les temps de déplacement demeurent limités : certains trajets pourraient être allongés d'environ 8 minutes, tandis que d'autres seraient raccourcis de près de 15 minutes. L'utilisation du transport collectif est également perçue comme offrant davantage de flexibilité aux élèves. Toutefois, les détails précis de cette transition n'ont pas été entièrement présentés, les séances du conseil étant relativement brèves et peu propices aux échanges approfondis. Enfin, une initiative positive a été soulignée concernant la formation du personnel des classes SSPA (Soutien à la structure de pensée autistique), à laquelle ont participé plus de 80 employés sur une base volontaire durant les fins de semaine, sans occasionner de coûts supplémentaires. L'ensemble des échanges met en évidence un contexte de compressions budgétaires importantes, accompagné d'efforts visant à optimiser les ressources administratives tout en maintenant les services aux élèves.</p> <p>Il est mentionné que la prochaine séance du Comité de parents se tiendra le 10 juin 2026.</p> <p>Les échanges ont porté sur le congrès de la FCPQ tenu la fin de semaine précédente, auquel ont participé entre 15 et 20 parents du CSSMB. Plusieurs présentations jugées intéressantes y ont été proposées, notamment celle d'une directrice d'école ayant fondé une entreprise spécialisée en communication école-parents. Celle-ci recommande des messages courts et accessibles, privilégiant des formats simples plutôt que des communications longues et complexes. Il a également été question de formations offertes aux membres des comités, tant au niveau du Comité de parents que du CCSEHDAA. Le CSSMB a été cité comme un exemple de bonne pratique</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
10.6. Parole aux membres	<p>en matière de respect du processus de nomination, notamment pour le comité EHDA. Il a été souligné qu'à l'échelle provinciale, plusieurs CSS ne respectent pas toujours les processus établis, certains méconnaissant le rôle du comité de parents dans la confirmation des nominations. Cette situation reflète une application variable des règles d'un milieu à l'autre, attribuable en partie à un manque de connaissances ou de formation. Enfin, il a été mentionné que certains outils, comme le guide destiné aux parents, existent localement mais ne sont pas présents dans plusieurs autres CSS, ce qui a été perçu positivement pour le milieu concerné.</p> <p>La parole aux membres a donné lieu à divers commentaires et échanges. Les participants ont d'abord souligné la fin de l'année, avec des remerciements pour l'implication de chacun et des souhaits de bon été. Un bilan global a été évoqué, marqué par une année chargée en dossiers, notamment plusieurs consultations, des ajustements de territoires non concrétisés, ainsi que des enjeux liés aux ouvertures d'écoles. Des mouvements importants de personnel ont également été relevés, en lien avec les contraintes budgétaires et les variations liées à l'immigration. Une préoccupation a été exprimée quant à l'équité d'accès à certaines écoles, notamment l'importance de maintenir une accessibilité pour une diversité de profils d'élèves, malgré la présence de programmes à vocation particulière. Une question a été soulevée concernant des coupures de ressources en orthopédagogie dans une école. Il a été précisé que ces compressions s'inscrivent dans un contexte généralisé de réduction budgétaire imposée par le ministère, combinée à une baisse du nombre d'élèves. D'autres facteurs ont été mentionnés, dont la modification des règles de financement, désormais regroupé en enveloppes globales, ainsi que les variations de l'indice de défavorisation (IMSE), influençant directement les ressources allouées. Il a été expliqué que l'IMSE repose sur des données socioéconomiques et que son évolution ne reflète pas nécessairement un enrichissement des milieux, mais plutôt des variations relatives entre établissements. Les impacts de données antérieures (recensement de 2021) ont également été soulignés. Les contraintes budgétaires touchent également la gestion des déficits,</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	désormais reportés d'une année à l'autre, bien que des assouplissements soient permis dans certains cas. La baisse d'effectifs en formation professionnelle a été identifiée comme un autre facteur réduisant les revenus. Malgré ces difficultés, il a été mentionné que des efforts importants sont déployés afin de maintenir les services aux élèves et de limiter les impacts. En fin de séance, des éléments organisationnels ont été abordés, incluant la confirmation des prochaines rencontres, la préparation de documents financiers et la reddition de comptes. La séance s'est conclue dans un climat convivial, les membres réitérant leurs remerciements mutuels et leurs souhaits pour la période estivale.
11. Varia 11.1. Conférences	La planification de conférences pour l'année à venir a été abordée. Il a été rappelé qu'une demande avait été faite afin de dresser une liste de sujets d'intérêt. Les membres ont exprimé le souhait de recueillir des suggestions auprès du CP ainsi que des enseignants. L'objectif est d'identifier des thématiques pertinentes pouvant faire l'objet de conférences offertes par le CSS ou en collaboration avec le CP. Une discussion a eu lieu sur la méthode de collecte des idées, soit par courriel avant la rencontre de septembre ou directement en séance. Il a été convenu que les propositions peuvent être transmises progressivement, au fur et à mesure qu'elles émergent. Certains exemples de sujets avaient déjà été partagés pour amorcer la réflexion.
12. Levée de la séance	La réunion du CCSEHDAA du 9 juin 2026 est levée à 20 heures. La prochaine rencontre se tiendra, <u>en présence</u> , au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent, le <u>15 septembre 2026</u> .

**Madame Katherie Rochette,
Présidente 2025-2026 du CCSEHDAA**

**Madame Natasha Bouchard
Coordonnatrice des services (SRÉ – Organisation scolaire)**

**Monsieur Rudi Maghuin,
Secrétaire aux minutes**

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpq.qc.ca>